

DÉCLARATION PRÉALABLE

PROJET

de **CRÉATION**
ou **MODIFICATION** :

➤ **OUVERTURES**

(fenêtres, portes, fenêtres de type velux...)

Les illustrations sont issues de plusieurs dossiers n'ayant pas de lien entre eux.

LISTE DES PIÈCES OBLIGATOIRES DU DOSSIER

forme et nature des informations à apporter sur la pièce

1 : En fonction de la nature du projet :

CERFA (n°13703) pour les constructions et travaux portant sur une maison individuelle et ses annexes

OU

CERFA (n°13404) pour les constructions, travaux, installations et aménagements non soumis à permis

renseigné et signé
* correspond aux mises à jour du CERFA

2 : Fiche autre demandeur :
à renseigner si plusieurs demandeurs

À QUOI SERT L'INFORMATION ?

Identifier les personnes solidaires dans la mise en œuvre du projet.

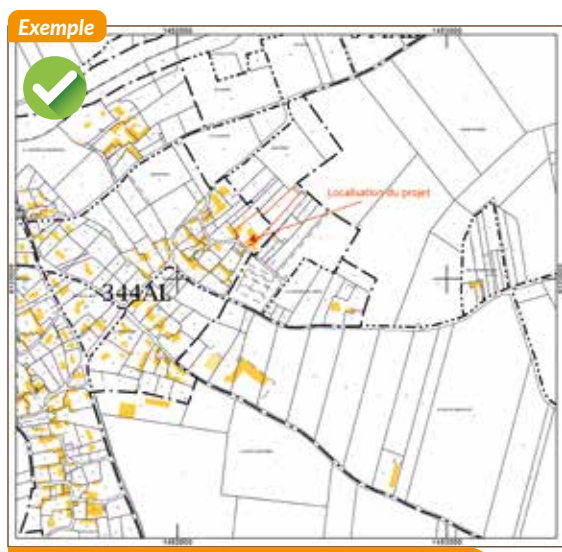
CERFA

1

OU

2

DP 1 - PLAN DE SITUATION



Méthodologie : vous pouvez imprimer ce type de plan à partir du site : www.cadastre.gouv.fr

Un extrait de plan localisant le projet à l'échelle du quartier/de la rue.

Pas de photo aérienne

À QUOI SERT L'INFORMATION ?

Permet de localiser le projet au sein de la commune afin d'appliquer les règles d'urbanisme en vigueur au terrain du projet.

DP 2 - PLAN DE MASSE

Exemple



Les façades impactées par le projet ne sont pas indiquées

Plan cadastral représentant l'ensemble de l'unité foncière avec les bâtiments existants.

Il faut :

- indiquer le nord et l'échelle,
- localiser le projet en indiquant la ou les façades objet de la modification des ouvertures,
- reporter les angles de prise de vue si le projet est visible depuis l'espace public ou si le projet est situé en secteur de protection de l'Architecte des Bâtiments de France (MH ou SPR).

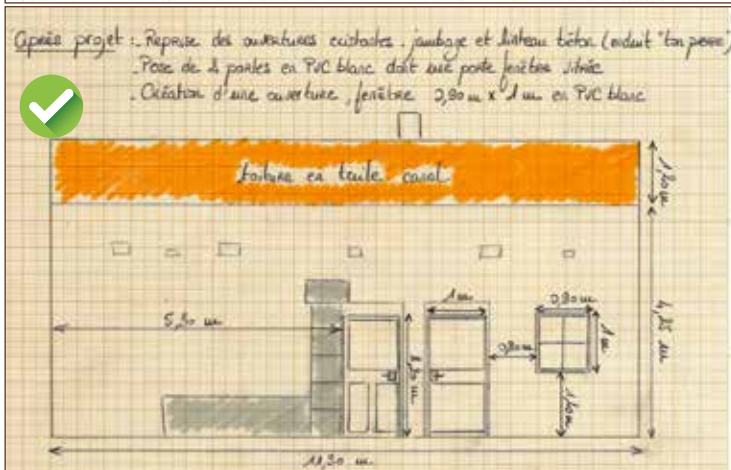
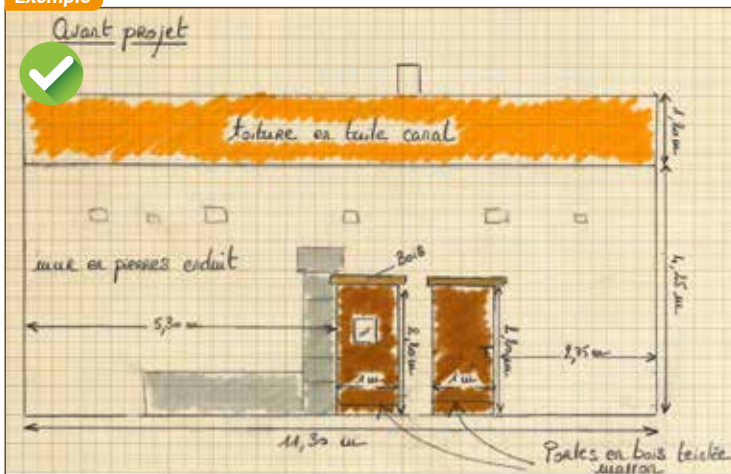
! Plan dessiné à la main est accepté.

i À QUOI SERT L'INFORMATION ?

Permet de localiser les façades concernées par la modification des ouvertures.

DP 4 - PLANS DES FAÇADES

Exemple



Plans cotés de toutes les façades (ou photographie) avant et après travaux

Il faut :

- indiquer les dimensions du projet,
- indiquer les matériaux utilisés,
- indiquer les couleurs utilisées,
- indiquer les détails des façades (pierres apparentes, soubassement, tableau...)

! Dans le cas d'un changement de menuiseries sans modifications des dimensions, un plan de l'existant + une notice des menuiseries futures (couleur et forme) suffisent.

! Les croquis sont admis sous réserve de conserver les proportions (mention à indiquer dans le dossier).

i À QUOI SERT L'INFORMATION ?

Permet de s'assurer que le projet s'inscrit dans son environnement paysager et respecte le caractère des lieux ou du bâtiment objet des travaux.



Manque d'informations et plan avant projet

LISTE DES PIÈCES SUPPLÉMENTAIRES À FOURNIR UNIQUEMENT SI LE PROJET EST :

- visible depuis l'espace public (si non visible, le préciser dans le dossier),
- situé en secteur de protection de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) (Monuments Historiques (MH) ou Site Patrimonial Remarquable (SPR)) et visible ou non depuis l'espace public.

DP 6 - INSERTION GRAPHIQUE

Exemple



Représentation pas assez précise du projet fini

Document graphique permettant de se projeter sur l'état du bâtiment après travaux.

- ✎ Production graphique numérisée, photo avec calque ou croquis
- ⚠ *Le document doit être réalisé à partir d'une vue prise depuis l'espace public*

À QUOI SERT L'INFORMATION ?

Permet d'apprécier l'insertion du projet dans son environnement par rapport aux constructions avoisinantes et aux paysages.

DP 7 - PHOTOGRAPHIE DE PRÈS

Exemple



Photo prise trop près ne montre pas l'environnement immédiat

Méthodologie : réaliser la photographie en se mettant sur la voie publique et en cadrant la parcelle du projet ainsi que les parcelles voisines

Photographie permettant de cerner les caractéristiques du terrain du projet ainsi que les terrains avoisinants.

- ✎ Reporter les angles de prises de vue sur le plan de masse.

À QUOI SERT L'INFORMATION ?

Permet d'évaluer la qualité du paysage actuel au sein duquel le projet est envisagé ainsi que son environnement immédiat.

